

Les premiers rituels des degrés symboliques du REAA

Les rites Écossais plus ou moins définis qui ont précédé le Rite Écossais Ancien et Accepté, sauf le Rite Écossais Philosophique, ne concernaient pas les trois grades symboliques et commençaient avec ce qu'on a coutume d'appeler les hauts grades. Le manuscrit très complet de Francken en 1783¹ commence au 4^{ème} degré et ce n'est pas un hasard. Toutes les patentes de Député Inspecteur Général de cette époque se réclament de l'ancienne et moderne franche-maçonnerie : « *Député Inspecteur Général sur toutes les loges, chapitres, conseils et Grand Conseil des degrés supérieurs de l'ancienne et moderne franche maçonnerie sur la surface des deux hémisphères*² ». Ainsi, outre-Atlantique, on pouvait accéder aux Degrés de Perfection, apportés de France en 1763 par Estienne Morin, quelque soit le rite de sa loge symbolique, Ancien ou Moderne.

Les rituels symboliques des loges écossaises avant 1804 sont très divers. Outre-Atlantique des loges de rite moderne ont été créées par la Grande Loge de Londres, mais de nombreuses loges de rite ancien l'ont été par les Grandes Loges d'Écosse et d'Irlande, puis par la Grande Loge des Anciens. En Europe, parmi les loges constituées par la Grande Loge d'Écosse, on sait que *La Parfaite Union* de Namur³, constituée en 1770, travaillait au rite ancien. En France, quelques constantes seulement marquaient les différences entre loges symboliques au rite français et loges symboliques écossaises.

D'abord et avant tout, dans les loges écossaises les frères des hauts grades portent leurs propres décors et jouissent de prérogatives évoquées dès les *Statuts dressés par la R.: L.: Saint-Jean de Jérusalem gouvernée par N.: T.: C.: F.: Louis de Bourbon Grand Maître de toutes les L.: Régulières de France*⁴ adoptés le 24 juin 1745 : « *Art. XIII Il n'y aura que le vénérable, l'orateur et les FF.: décorés de grades supérieurs, qui ayent la liberté d'être couverts et armés en L.:, tous les autres seront sans chapeaux* ». Cet usage sera conservé dans les premiers rituels du Rite Écossais Ancien et Accepté, comme par exemple celui de *La Vertu Triomphante*, à Rome en 1808⁵.

En ce qui concerne les rituels proprement dit, seules deux différences nettes émergent des études réalisées par Pierre Noël⁶ ou par moi-même⁷ : la position des trois piliers Sagesse, Force et Beauté, ainsi que l'usage de l'acclamation Houzzé. De manière plus ponctuelle, on relèvera aussi la transmission du mot, proprement écossaise puisqu'elle remonte au manuscrit des archives d'Édimbourg⁸, que l'on retrouve par exemple dans les rituels de la loge *La Française de Bordeaux*⁹, ou dans ceux du Marquis de Gages¹⁰, mais que ni les anciens ni les modernes n'ont pratiquée.

C'est entre le 17 octobre et le 5 décembre 1804 que les rituels des degrés symboliques du Rite seront unifiés, sur la base du rituel des anciens, auquel est

¹ Manuscrit et transcription téléchargeable sur www.latomia.org

² Patente de Grasse-Tilly, *Livre d'Or du comte de Grasse-Tilly*, Suprême Conseil de France

³ Goblet d'Alviella, 'A belgian daughter of the Grand Lodge of Scotland', AQC 20, 1907, page 75

⁴ Louis Trebuchet, *De l'Écosse à l'Écossisme*, Tome 2 Vol.2 page 265

⁵ Bibliothèque publique d'Alençon, fonds Gaborria

⁶ Pierre Noël, *Guide des maçons écossais*, éditions de l'Orient, 2006, Document 2

⁷ Louis Trebuchet, in *Saint Jean d'Écosse Mère Loge Écossaise de Marseille*, Éditions UBIK, 2011, page 47

⁸ Louis Trebuchet, *De l'Écosse à l'Écossisme*, Tome 1 Vol.2 page 483

⁹ Registre de La Française de Bordeaux, 1767, Collection Claude Gagne

¹⁰ Archives de la Grande Loge de France

seulement ajoutée la circulation du mot. C'est alors seulement qu'est né le Rite Écossais Ancien et Accepté du 1^{er} au 33^{ème} degré.

Le 17 octobre 1804 Auguste de Grasse-Tilly, de retour d'Amérique depuis l'été, réunit en Consistoire du 32^{ème} degré huit des premiers Souverains Grands Inspecteurs Généraux qu'il vient de nommer, ou qu'il est sur le point de nommer, le comte de Valence, de Trogoff, Thory, Reynier, Bailhache, la Tour d'Auvergne, d'Alez-d'Anduze, de Haupt, ainsi que Hacquet¹¹.

Lors de cette réunion, qui se tient dans les locaux de la loge *Saint Alexandre d'Écosse*, Mère Loge du Rite Écossais Philosophique¹², est étudiée :

« une supplique [sic] de la R.: M.: L.: écossaise de St Alexandre d'Écosse, tant en son nom, qu'en celui des loges de sa Dépendance, tendant à obtenir l'autorisation [sic] de convoquer dans le lieu ordinaire de ses sçéances [sic] tous les membres ayant droit de vote pour la formation d'une grande loge de France du rit ancien &&. La matière mise en délibération, le G.: Orateur entendu dans ses conclusions, il a été arrêté que la R.: M.: L.: écossaise est et demeure autorisée à convoquer tous les membres appelés par les Règlements généraux à voter pour la formation d'une Grande loge ».

Les travaux de cette Grande Loge qui prend le nom de *Grande Loge Générale Écossaise* ont été étudiés et reproduits par Pierre Molliet¹³. Sa séance inaugurale aura lieu dans les mêmes locaux le 27 octobre 1804, sous la Présidence d'Auguste de Grasse-Tilly en tant que Très Respectable Représentant du Grand Maître, car la Grande Maîtrise a été proposée au Prince Louis Bonaparte. Les documents imprimés de la Grande Loge Générale Écossaise précisent :

« La G.:L.: Générale du Rit ancien en France, régulièrement convoquée, et fraternellement assemblée sous le vrai point géométrique, connu des seuls Écossais... »

et dès sa 2^{ème} séance :

« Une proposition a été faite tendante [sic] à n'admettre dans la G^{de} L.: que des maç.: professant le Rit ancien ; les Colonnes consultées, cette proposition a été renvoyée à la Commission des Règlements ».

Le 1^{er} novembre 1804 est publiée une circulaire, plus enflammée que réaliste :

« Un nouveau jour reluit pour la Maçonnerie Écossaise en France, depuis trop longtemps persécutée ! Ses malheurs ont fixé les regards des MM.: les plus éclairés et les plus profonds ; ils ont déployé la bannière de l'Écossisme, sous laquelle se sont empressés de se ranger les plus anciens VV.: et les plus illustres personnages attachés, par leurs qualités civiles et militaires, à ce qui constitue et entoure le Trône de l'Empire français ; ils se sont formés en assemblée générale et spéciale dans le Temple de la R.: Mère L.: de *Saint-Alexandre d'Écosse*, qui a remplacé celle du *Contrat Social*, dont le nom à jamais célèbre sera toujours cher à tous les vrais

¹¹ Consistoire du 17 octobre 1804 Bibliothèque du Grand Orient de France

¹² Jean Baptiste Pyron, *Abrégé historique de l'organisation en France des trente-trois degrés du rit écossais ancien et accepté*, 1816

¹³ Pierre Molliet, 'Les travaux de la Grande Loge Générale Écossaise de France', RT n° 147-148, 2006, page 252 manuscrit BnF FM 1 195

M.: ; munis des pouvoirs de la G.: et Métropole L.: d'Hérodome [sic], ils ont formé dans cette capitale la G.: L.: Générale Écossaise de France, et l'ont proclamée¹⁴».

Ce que n'avaient pas prévu ces « MM.: les plus éclairés et les plus profonds », qui pensaient s'être protégés en se plaçant sous la Grande Maîtrise de Son Altesse Impériale le Prince Louis, G.: Connétable de l'Empire, c'est que cette circulaire heurterait de plein fouet la vision politique de l'Empereur d'une franc-maçonnerie unie sous son contrôle. Et la réaction ne se fit pas attendre.

« Lorsque le T.: Ill.: F.: le Mal d'Empire Kellermann, l'un des chefs de l'ancien Rit écossais, présenta à son altesse sérénissime l'Archichancelier de l'Empire les FF de Grasse-Tilly et Pyron [...] Son Altesse Sérénissime leur annonça que Sa Majesté l'Empereur désirait que la G^{de}.: L.: G^{le}.: se rapprochât du Gd.: O.:¹⁵».

Sous cette irrésistible pression, les négociations ne durèrent guère, et dès le 5 décembre, après 45 jours d'existence, lors de sa 6^{ème} séance :

« Le R^{ble} F.: Pyron a donné lecture du Concordat signé entre les Com^{res} du G.: O.: d'une part, et les Com^{res} de la G^{de} L.: G^{ale} Écossaise relativement à la réunion de l'Ancien Rit accepté au G.: O.:, l'Orateur entendu, la G^{de} L.: G^{ale} Écossaise a déclaré approuver et ratifier tout ce qui avait été fait par ses Com^{res} et qu'elle serait dès ce jour au G.: O.: de France pour ne former à l'avenir avec lui qu'un seul et même corps de Maç.:¹⁶».

La Grande Loge Générale Écossaise n'aura vécu qu'un mois et demi, et le concordat à peine quelques mois de plus. Une assemblée générale des Grands Officiers du Rit, des anciens Officiers et membres de cette Grande Loge et des Mac.: élevés aux plus hauts degrés de l'écossisme, au nombre de quatre-vingt-un, se tint le 6 septembre 1805. Cette assemblée, considérant « *que les membres du Rit écoss.: ont scrupuleusement observé et exécuté les différentes dispositions contenues dans ce Concordat, tandis au contraire que les membres du rit moderne ont dénaturé, et même annulé la nouvelle organisation maçon.: consacrée par le Concordat sur la foi duquel le Rit écoss.: avait consenti de s'unir au G.:O.:* », décrète : « *Article 1er. L'ancien Rit écoss.: n'est plus uni au G.: O.:. Le concordat du 3^{ème} jour du 10^{ème} mois de l'an 5804 est regardé comme non venu. [...] Article 7. Néanmoins, la présente délibération ne recevra son exécution définitive qu'autant que le G.: O.: de France n'aura pas rétabli, d'ici au 15 de ce mois inclusivement, le Concordat du troisième jour du dixième mois dans toutes les dispositions qu'il renferme...* ¹⁷».

Cette Grande Loge de rit ancien en France aura laissé une trace ineffaçable, et ineffacée, un rituel des degrés symboliques « de l'Ancien Rit » autour duquel se rassemblera l'ensemble du Rite Écossais Ancien et Accepté. Premiers parmi le corps cohérent de 24 rituels concernant les trois premiers degrés, extrêmement similaires, qui s'étagent de 1804 à 1820, nous trouvons dans les archives du Suprême Conseil de France trois manuscrits, un pour chaque degré, qui forment une série cohérente de la même écriture, celle de Firmin Abraham, Grand Secrétaire de la G.: L.: S.: E.: avec la même présentation. Ces rituels reçoivent et constituent l'apprenti et le compagnon « *au nom et sous les auspices de la métropole Grande Loge d'Édimbourg et de*

¹⁴ Claude Antoine Thory, *Histoire de la fondation du Grand Orient de France*, page 143

¹⁵ Cité par Pierre Molliér, 'Naissance et essor du Rite Écossais Ancien et Accepté', Deux Siècles de REAA, Grand Collège du REAA, 2004, page 86

¹⁶ Pierre Molliér, 'Les travaux de la Grande Loge Générale Écossaise de France', page 274

¹⁷ Jean Baptiste Pyron, *Abrégé historique*

la Grande Loge Générale Écossaise », et le maître maçon « en vertu des pouvoirs dont je suis revêtu par la Grande Loge générale Écossaise de France ».

Ces rituels, extrêmement proches entre eux malgré quelques minimes différences, que nous appelons princeps car ce sont les rituels d'origine du Rite Écossais Ancien et Accepté, s'avèrent, en particulier les premiers par ordre chronologique, être une traduction précise et fidèle des rituels des anciens tels qu'ils sont livrés par la divulgation *Trois Coups Distincts* de 1760¹⁸, à laquelle ne fut ajoutée que la transmission du mot propre aux écossais.

C'est seulement au cours de ces 45 jours de l'automne 1804 que naquirent réellement les trois premiers degrés du Rite Écossais Ancien et Accepté, et ce serait donc une grossière erreur que de s'appuyer sur des rituels du XVIIIème siècle pour justifier une quelconque modification des rituels symboliques de notre Rite. Trop de Grands Experts et de convents, ignorant l'histoire de leur Rite, s'y sont laissé aller. Notre rite s'est fondé, pour les degrés symboliques, en 1804 sur un assemblage extrêmement précis du rite ancien dans sa pureté, et de la transmission du mot. N'allons pas chercher ailleurs des justifications à des innovations qui ne peuvent que dénaturer notre matrice originelle.

Une autre erreur, moins grave, serait de penser que le *Guide des Maçons Écossais* est un de ces rituels princeps. Ce rituel a été présenté en détail par Pierre Noël qui, suivant Paul Fesch, situe sa publication à Épernay en 1820¹⁹. C'est un rituel plus tardif qui contient déjà quelques modifications dues à la gestion d'une partie des loges symboliques de notre Rite par le Grand Orient de France durant la période de 1805 à 1821.

Voici à titre d'exemple le rituel d'ouverture au premier degré tel qu'il ressort de ces rituels princeps. En sus des officiers que nous connaissons, on trouve dans le collège le premier et le second Diacre. Cette terminologie n'a rien à voir avec l'Église, il s'agit de la traduction du mot *Deacon*, qui signifiait dans l'ancienne maçonnerie Écossaise le responsable des Maîtres Maçons²⁰. On ne trouvera dans cette ouverture ni entrée en cérémonie, ni allumage ou extinction des lumières en cérémonie, ni équerre avec la canne et l'épée, ni chaîne d'union. Celle-ci se faisait chez les anciens au cours des agapes, toujours en chaîne d'union courte. Toutes ces innovations ont été rajoutées, le plus souvent au XXème siècle, en provenance du R.: E.: R.:²¹.

Tous les frères de la loge s'installent, dès leur arrivée, à leur place dans la loge et attendent le coup de maillet du Vénérable. Les frères visiteurs restent dans les parvis. Les trois étoiles *Sagesse*, *Force* et *Beauté*, respectivement devant le Vénérable, le premier et le second surveillant, ont été préalablement allumées, et le resteront jusqu'après la fin de la tenue.

¹⁸ W-O-V-v, *The Three distinct knocks, or the door to the most Antient Free-Masonry*, printed by Thomas Wilkinson, Dublin, 1777 L'édition originale fut publiée à Londres en 1760.

¹⁹ Pierre Noël, *Guide des maçons écossais*, éditions de l'Orient, 2006, page 11

²⁰ Louis Trebuchet, *De l'Écosse à l'Écossisme*, éditions UBIK, Tome 1 vol. 1, 2012, page 40

²¹ Louis Trebuchet, *De l'Écosse à l'Écossisme*, éditions UBIK, Tome 4 vol. 1, 2017

Ouverture au Premier Degré

Le V.: M.: , couvert de son chapeau, frappe un coup de maillet, et dit :

V.: M.: : T.: C.: F.: Premier Surv.: , quel est le Premier devoir d'un Surv.: en loge ?

Premier Surv.: : C'est de s'assurer si le temple est couvert.

V.: M.: : Veuillez vous en assurer, mon frère.

Le frère couvreur fait son office, et en rend compte au Premier Surv.: qui dit :

Premier Surv.: : V.: M.: , le temple est couvert.

V.: M.: : T.: C.: F.: Premier Surv.: , quel est le Second devoir d'un Surv.: en loge ?

Premier Surv.: : C'est de s'assurer que tous les FF.: présents sont maçons.

V.: M.: : Voulez-vous vous en assurer, FF.: Premier et Second Surv.:

Les Premier et deuxième Surv.: ayant fixé leur colonne et ayant vu tous les membres à l'ordre du grade, le Second Surv.: dit au Premier :

Second Surv.: : Tous les FF.: de ma colonne sont Maç.:

Premier Surv.: : V.: M.: , tous les FF.: de l'une et l'autre colonne sont Maç.:

V.: M.: : T.: C.: F.: Second diacre, quelle est votre place en loge ?

Second Diacre : À la droite du Premier Surveillant, s'il veut bien le permettre.

V.: M.: : Pourquoi, mon frère ?

Second Diacre : Pour porter ses ordres au Second Surv.: , et veiller à ce que les frères se tiennent décemment sur les colonnes.

V.: M.: : Où se tient le Premier diacre ?

Second Diacre : Derrière ou à la droite du V.: M.: , s'il veut bien le permettre.

V.: M.: : Pourquoi, T.: C.: F.: Premier diacre ?

Premier Diacre : Pour porter ses ordres au Premier Surv.: et à tous les dignitaires, afin que les travaux soient plus promptement exécutés.

V.: M.: : Où se tient le deuxième Surv.: ?

Premier Diacre : Au sud.

V.: M.: : Pourquoi, T.: C.: F.: deuxième Surv.: , occupez-vous cette place ?

Second Surv.: : Pour mieux observer le soleil à son méridien, envoyer les ouvriers du travail à la récréation et les rappeler de la récréation au travail, afin que le V.: M.: en tire honneur et profit.

V.: M.: : Où se tient le Premier Surveillant ?

Second Surv.: : À l'ouest.

V.: M.: : Pourquoi, T.: C.: F.: Premier Surveillant ?

Premier Surv.: : Comme le soleil se couche à l'ouest pour fermer le jour, de même le Premier Surv.: s'y tient pour ouvrir et fermer la loge, payer les ouvriers, et les renvoyer contents et satisfaits.

V.: M.: : Où se tient le V.: M.: ?

Premier Surv.: : À l'est.

V.: M.: : Pourquoi, mon frère ?

Premier Surv.: : Comme le soleil se lève à l'est pour commencer sa course et ouvrir le jour, de même le V.: M.: s'y tient pour ouvrir la loge, la diriger dans ses travaux et l'éclairer de ses lumières.

Le V.: M.: frappe alors trois coups de maillet à égale distance o o o, ensuite se tournant vers le Premier diacre, ils font mutuellement le signe guttural. Le V.: M.: donne à ce Premier diacre le mot sacré tout bas à

l'oreille, pour ouvrir la L.: d'app.: maç.: du rit écossais. Le Premier diacre le porte au Premier Surv.:, qui l'envoie par son diacre au Second Surv.:, lequel, après l'avoir reçu, frappe un coup de maillet, et dit :

Second Surv.: : V.: M.: tout est juste et parfait.

Le V.: M.: ôte son chapeau et dit :

V.: M.: : Au nom de Dieu et de Saint-Jean d'Écosse, la L.: d'apprenti est ouverte. Il n'est plus permis à aucun frère de parler, ni de passer d'une colonne à l'autre sans en avoir obtenu la permission. À moi, mes frères.

Tous font le signe gutt.:, l'applaudissement et l'acclamation 3 fois Houzzé.

V.: M.: : Prenez place, mes frères.

V.: M.: : F.: secrétaire, veuillez donner lecture des travaux de la dernière séance. Il frappe un coup et dit : Attention, mes frères.

La lecture finie, le V.: M.: frappe, les Surveillants répètent.

V.: M.: : Frères Premier et Second Surv.:, annoncez sur vos colonnes respectives que si quelques frères ont des observations à faire sur la rédaction des travaux, la parole leur est acquise.

Les deux Surveillants répètent. S'il n'y a aucune observation, on sanctionne la planche.

V.: M.: : Frère M.: des cérémonies, veuillez vous transporter dans les parvis du temple, pour vous assurer s'il y a des frères visiteurs.

Le M.: des cérémonies s'y rend, et vient rendre compte depuis l'ouest, puis va remettre sur l'autel les certificats des frères visiteurs, et retourne leur tenir compagnie.

Le V.: M.: appelle les deux experts et l'orateur, vérifie avec eux les certificats, envoie les experts tuiler les visiteurs, un d'eux emporte de l'encre, une plume et un morceau de papier afin de prendre la signature des FF.: visiteurs pour la vérifier avec celle de leurs certificats.

V.: M.: : F.: couvreur, annoncez au F.: M.: des cérémonies qu'il peut introduire les frères visiteurs.

Le M.: des cérémonies frappe. Les Surv.: annoncent.

V.: M.: : Donnez-leur l'entrée du temple.

Le M.: des cérémonies les place entre les deux Surveillant debout et à l'ordre, après avoir donné le mot.

Le V.: M.: fait les questions suivantes:

V.: M.: : T.: C.: F.: visiteur, d'où venez-vous ?

Vis.: : De la loge Saint-Jean, V.: M.:

V.: M.: : Qu'en apportez-vous ?

Vis.: : Joie, santé, prospérité à tous mes frères.

V.: M.: : N'apportez-vous rien de plus ?

Vis.: : Le M.: de ma loge vous salue par trois fois trois.

V.: M.: : Qu'y fait-on ?

Vis.: : On y élève des temples à la vertu, et on y creuse des cachots pour les vices.

V.: M.: : Que venez-vous faire ici ?

Vis.: : Vaincre mes passions, soumettre mes volontés, et faire de nouveaux progrès dans la maçonnerie.

V.: M.: : Que désirez-vous, T.: C.: F.: ?

Vis.: : Une place parmi vous.

V.: M.: : Elle vous est acquise. F.: M.: des cérémonies, conduisez ce frère à la place qui lui est destinée.

Le M.: des cérémonies l'y conduit avec les honneurs dus à ses degrés dans le Rite Écossais Ancien et Accepté ou avec ceux qui lui sont dus dans les autres Rites s'il en a les hauts grades. Le V.: M.: complimente les visiteurs, et leur fait porter un houzzé.

Le V.:M.: fait alors procéder à l'ordre du jour.